

Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006

BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 20, boulevard Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
RCS Luxembourg B 27 711

Notice aux Actionnaires

Edmond de Rothschild (Suisse) SA, représentante en Suisse de BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND (ci-après, la « **Société** »), informe les actionnaires des modifications suivantes apportées au prospectus partiel en relation avec les compartiments ouverts à la distribution en Suisse :

Prospectus partiel :

1. Généralités : Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A., rue de l'Arquebuse 8, 1204 Genève, n'apparaît plus comme représentant en Suisse ; Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., rue de Hesse 18, 1204 Genève, figure désormais comme représentant en Suisse (p. 1 et 110 du prospectus partiel).
2. Instruments financiers dérivés : S'agissant de l'utilisation d'instruments dérivés, le prospectus précise que : « Comme il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les Classes d'un Compartiment, il existe un risque que, dans certaines circonstances limitées, les passifs d'une Classe spécifique puissent affecter la Valeur Nette d'Inventaire d'autres Classes. En particulier, bien que le Gestionnaire cherche à s'assurer que les gains/pertes et les coûts des instruments financiers dérivés associés à une stratégie de couverture de change utilisée au profit d'une Classe spécifique bénéficiant d'une couverture de change reviendront uniquement à cette Classe et ne seront pas combinés ou compensés avec ceux d'une autre Classe, il ne peut y avoir aucune garantie que le Gestionnaire y parviendra. En outre, des positions avec un surplus de couverture ou en déficit de couverture peuvent survenir involontairement en raison de facteurs indépendants de la volonté du Gestionnaire, mais celui-ci s'assurera que les positions avec un surplus de couverture ne dépassent pas 105 % de la Valeur Nette d'Inventaire de la Classe concernée et que les positions sous-couvertes ne soient pas inférieures à 95 % de la part de la Valeur Nette d'Inventaire de la Classe concernée. Le Gestionnaire surveillera la couverture et cette surveillance comprendra une procédure visant à garantir que les positions matériellement supérieures ou inférieures à 100 % ne seront pas reportées de mois en mois. Dans la mesure où la couverture est efficace, la performance de la Classe concernée est susceptible d'évoluer en fonction de la performance des actifs sous-jacents. L'utilisation de Classes bénéficiant d'une couverture de change peut limiter considérablement les bénéfices des détenteurs de la Classe si la devise de l'action baisse par rapport à la devise de référence et/ou à la devise dans laquelle les actifs du Compartiment sont libellés. » (p. 32 du prospectus partiel).
3. Annexe I : Le calcul du risque global du compartiments BBVA Global Equity Fund a été modifié (p. 95 du prospectus partiel).

Le prospectus, les documents intitulés « informations clés pour les investisseurs », les statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. à Genève.

Genève, le 28 décembre 2020

Représentant et Service de paiement en Suisse de la Société : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., rue de Hesse 18, 1204 Genève.